

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

SALLE DU CONSEIL, 6 PLACE DE LA MAIRIE

Date de la convocation : 8 octobre 2025

Présidents de séance : Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire

Secrétaire de séance : Mme Agnès SION

Le Conseil municipal d'Erbray a délibéré sur les questions suivantes :

	Désignation du secrétaire de séance																		
	APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU : - 15 septembre 2025			PRISE D'ACTE															
	DECISIONS DU MAIRE : <table border="1" data-bbox="214 1010 1230 1605"> <tr> <td>1</td><td>22 septembre 2025</td><td>Renonciation au droit de préemption urbain pour le bien sis 8 impasse de l'Apprie à Erbray, parcelle cadastrée AA 122.</td><td>DEC-25-017</td></tr> <tr> <td>2</td><td>30 septembre 2025</td><td>Approbation de l'avenant n°1 au contrat d'assurance Dommage aux Biens conclu avec GROUPAMA portant revalorisation dudit contrat à hauteur de 50% à compter du 1^{er} janvier 2026.</td><td>DEC-25-018</td></tr> <tr> <td>3</td><td>30 septembre 2025</td><td>Approbation de l'offre de la société ARTELIA, sise 2 impasse Claude NOUGARO, 44800 SAINT-HERBLAIN, pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre partielle (AVP - PRO/DCE - ACT) portant sur la refonte du réseau eaux usées du secteur nord de la commune, d'après les montants suivants : - AVP : 17 367,36 € HT - PRO/DCE : 13 025,52 € HT - ACT : 8 683,68 € HT Soit un total de 39 076,57 € HT (46 891,88 € TTC).</td><td>DEC-25-019</td></tr> <tr> <td>4</td><td>30 septembre 2025</td><td>Approuve l'offre de la société ARTELIA, sise 2 impasse Claude NOUGARO, 44800 SAINT-HERBLAIN, pour la réalisation des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la consultation et le suivi des études et missions complémentaires dans le cadre de la refonte du réseau eaux usées du secteur nord de la commune, d'après les montants suivants : - AMO pour études complémentaires : 3 750,00 € HT - AMO pour les missions complémentaires : 2 250,00 € HT Soit un total de 6 000,00 € HT (7 200,00 € TTC).</td><td>DEC-25-020</td></tr> </table>			1	22 septembre 2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour le bien sis 8 impasse de l'Apprie à Erbray, parcelle cadastrée AA 122.	DEC-25-017	2	30 septembre 2025	Approbation de l'avenant n°1 au contrat d'assurance Dommage aux Biens conclu avec GROUPAMA portant revalorisation dudit contrat à hauteur de 50% à compter du 1 ^{er} janvier 2026.	DEC-25-018	3	30 septembre 2025	Approbation de l'offre de la société ARTELIA, sise 2 impasse Claude NOUGARO, 44800 SAINT-HERBLAIN, pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre partielle (AVP - PRO/DCE - ACT) portant sur la refonte du réseau eaux usées du secteur nord de la commune, d'après les montants suivants : - AVP : 17 367,36 € HT - PRO/DCE : 13 025,52 € HT - ACT : 8 683,68 € HT Soit un total de 39 076,57 € HT (46 891,88 € TTC).	DEC-25-019	4	30 septembre 2025	Approuve l'offre de la société ARTELIA, sise 2 impasse Claude NOUGARO, 44800 SAINT-HERBLAIN, pour la réalisation des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la consultation et le suivi des études et missions complémentaires dans le cadre de la refonte du réseau eaux usées du secteur nord de la commune, d'après les montants suivants : - AMO pour études complémentaires : 3 750,00 € HT - AMO pour les missions complémentaires : 2 250,00 € HT Soit un total de 6 000,00 € HT (7 200,00 € TTC).	DEC-25-020
1	22 septembre 2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour le bien sis 8 impasse de l'Apprie à Erbray, parcelle cadastrée AA 122.	DEC-25-017																
2	30 septembre 2025	Approbation de l'avenant n°1 au contrat d'assurance Dommage aux Biens conclu avec GROUPAMA portant revalorisation dudit contrat à hauteur de 50% à compter du 1 ^{er} janvier 2026.	DEC-25-018																
3	30 septembre 2025	Approbation de l'offre de la société ARTELIA, sise 2 impasse Claude NOUGARO, 44800 SAINT-HERBLAIN, pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre partielle (AVP - PRO/DCE - ACT) portant sur la refonte du réseau eaux usées du secteur nord de la commune, d'après les montants suivants : - AVP : 17 367,36 € HT - PRO/DCE : 13 025,52 € HT - ACT : 8 683,68 € HT Soit un total de 39 076,57 € HT (46 891,88 € TTC).	DEC-25-019																
4	30 septembre 2025	Approuve l'offre de la société ARTELIA, sise 2 impasse Claude NOUGARO, 44800 SAINT-HERBLAIN, pour la réalisation des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la consultation et le suivi des études et missions complémentaires dans le cadre de la refonte du réseau eaux usées du secteur nord de la commune, d'après les montants suivants : - AMO pour études complémentaires : 3 750,00 € HT - AMO pour les missions complémentaires : 2 250,00 € HT Soit un total de 6 000,00 € HT (7 200,00 € TTC).	DEC-25-020																

	PARTENAIRES Rapporteur : Simon VIVIEN 1 Modification des statuts de TE44 (DEL-25-060)	ADOPTÉE PAR - 17 voix pour - 2 abstentions
2	EAU - ASSAINISSEMENT Rapporteur : Simon VIVIEN Redevance de l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Fixation de la contre-valeur au titre de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour 2026 (DEL-25-061)	ADOPTÉE PAR - 18 voix pour - 1 abstention
3	EAU - ASSAINISSEMENT Rapporteur : Simon VIVIEN Régie assainissement – tarifs assainissement collectif 2026 (DEL-25-062)	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
4	RESSOURCES HUMAINES Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET Régime des autorisations spéciales d'absences (ASA) en dehors des asa de droit (DEL-25-063)	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
5	RESSOURCES HUMAINES Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET Protection sociale complémentaire – convention de participation pour la couverture du risque Santé des agents (DEL-25-064)	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
6	RESSOURCES HUMAINES Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET Régime indemnitaire : RIFSEEP – annule et remplace la délibération du 2 novembre 2020 (DEL-25-065)	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
7	DOMAINE - PATRIMOINE Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET Bail professionnel - Local médical (DEL-25-066)	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ERBRAY, le 13 octobre 2025

Affichage et mise en ligne sur le site internet le : 15 octobre 2025

